

Question écrite de Caroline Cassart, Députée, à Philippe
Henry, Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie et
de la Mobilité concernant
État des lieux des lignes Express

Monsieur le Ministre,

Le 1^{er} octobre 2020, le TEC lançait son réseau « Express », reprenant, sous un même nom, toutes les lignes « rapides » de bus reliant une ville à l'autre, notamment les 4 lignes ex-WEL (Namur-Nivelles, Marche-Liège, Bastogne-Arlon et Charleroi-Chimay), en plus de trois nouvelles lignes lancées en septembre 2020, Waremme-Namur, Péruwelz-Ath et Malmedy-Verviers. Depuis lors, vous aviez également évoqué la création de 5 nouvelles lignes express dans le courant de l'année 2021 - La Louvière – Nivelles, Jodoigne – Wavre, Namur- Gesves, Ciney - Dinant et Beaumont - Mons.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous me faire état de l'avancement de la création de ces dernières lignes ? Pouvez-vous me donner les chiffres de fréquentation des différentes lignes express, principalement celles reliant Marche à Liège et Waremme à Namur ? Vous aviez également parlé d'augmenter la fréquence de certaines lignes. Cette augmentation a-t-elle vu le jour avec la pandémie ?

Plusieurs critiques avaient été émises par les utilisateurs sur le coût de ces lignes – qui n'étaient alors pas encore intégrées dans les grilles tarifaires classiques – mais également la réservation qui était, à l'époque, obligatoire. Cette obligation de réservation a-t-elle été supprimée ? D'autres adaptations ont-elles été faites depuis lors ?

Plus globalement, quelles conclusions pouvez-vous tirer, malgré la pandémie, des aménagements menés autour de ces lignes express ? Quels sont les prochains objectifs ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Le développement de l'offre structurante de transport public est en effet une priorité de cette législature.

Le réseau Express permet de compléter l'ossature du réseau structurant wallon, et de mieux articuler les territoires isolés à la structure multipolaire de la Wallonie, permettant de lutter contre les disparités territoriales. Les communes et les pôles sont ainsi reliés entre eux de manière rapide, efficace et confortable :

- rapide, car les lignes express assurent des liaisons plus directes entre les villes de Wallonie et certains zonings/parcs d'activités ;
- confortable, car elles sont principalement desservies par des véhicules de type autocar, équipés au fur et à mesure de WiFi et de ports USB ;
- efficace, car elles circulent de manière cadencée toute la journée et tout au long de l'année.

Les lignes express offrent donc aux usagers une véritable alternative fiable à la voiture individuelle.

En octobre 2020 a eu lieu la création du réseau Express, reprenant d'anciennes lignes rapides existantes, les quelques ex-WEL ayant montré leur potentiel, ainsi que quelques premières nouvelles créations d'offres. Dès ce moment, la tarification classique « Horizon + » a été appliquée de manière uniforme, sans nécessiter de réservation. Le TEC communique désormais spécifiquement sur ce produit « Express », en développement constant, afin d'en assurer sa notoriété et sa lisibilité.

À ces 16 lignes Express s'ajoutent, en cette rentrée 2021, 9 nouvelles lignes parmi lesquels comptent les lignes « La Louvière - Nivelles », « Havelange - Hamois - Ciney - Dinant » et « Beaumont - Mons » que l'honorable membre cite. La ligne « E7 La Louvière-Nivelles » circule en semaine à raison d'un bus par heure et par sens entre 6h et 20h. La ligne « E110 Beaumont-Mons » circule également uniquement en semaine, et uniquement aux heures de pointe (de Beaumont vers Mons entre 6h et 9h et de Mons vers Beaumont entre 16h et 19h) en assurant correspondance depuis Momignies et Chimay. Enfin, la ligne « E80 Havelange - Hamois - Ciney - Dinant » circule en semaine dans les 2 sens aux heures de pointe (6h-9h et 16h-19h) ainsi que le samedi à raison d'un bus par sens toutes les 2h entre 6h et 19h.

La liaison « Namur - Gesves » faisait partie des projets express annoncés en Organe de consultation des bassins de mobilité. Néanmoins, après étude opérationnelle, il est apparu que le caractère « Express » ne convenait pas à cette liaison au regard des territoires et des voiries desservis. Après concertation avec les communes concernées, c'est un projet de création de « liaison structurante principale » qui est mis en œuvre par l'OTW depuis ce 1er septembre sous l'appellation « L41 Namur - Faulx - Gesves ». Elle offre 1 parcours par heure uniquement aux heures de pointe vers Namur le matin (entre 6h et 9h) et vers Gesves le soir (entre 16h et 19h). Elle effectue également 1 aller-retour le midi (12h-14h), et 5 allers-retours le samedi (de 9h à 18h).

Pour ce qui est de la liaison entre Jodoigne et Wavre ambitionnée, l'étude opérationnelle menée par l'Opérateur de Transport de Wallonie a mis en avant le peu d'intérêt du lancement de cette offre en l'absence du contournement de Wavre, indispensable pour que la ligne puisse circuler selon les critères express, et au regard de l'offre existante actuelle.

Par ailleurs, un travail d'amélioration continue est entrepris sur les lignes existantes, en vue de faire progresser les niveaux de service offert. Plusieurs ont bénéficié cette rentrée d'un renforcement de l'offre, par exemple des renforts aux heures de pointe ou des renforts dominicaux pour la mobilité estudiantine. D'autres, comme la ligne E5 Nivelles-Namur, voient leur offre renforcée de façon plus marquée, avec la création d'une offre le samedi toute la journée.

En termes de fréquentation, l'honorable membre trouvera ci-joint un récapitulatif de la fréquentation mensuelle moyenne pour les lignes Express pour lesquelles un échantillon suffisamment représentatif est disponible, c'est-à-dire de septembre 2020 à août 2021.

On constate, assez logiquement, que les lignes Express dites « historiques » ont des chiffres de fréquentation plus élevés.

Pour parfaite information, il faut également noter que ces chiffres sont issus des remontées de validation à l'intérieur des véhicules et sont donc sujets, actuellement, à un double biais à la baisse :

1. Les remontées ne sont jamais complètes par rapport à la réalité (dues à la fraude) et ;
2. Des suites de la crise sanitaire de la Covid-19, les validations sont bien en deçà des données réelles (difficulté de valider à l'intérieur des véhicules et fréquentation moins importante qu'habituellement).

En ce qui concerne les aménagements connexes, des infrastructures adéquates se mettent progressivement en place pour fiabiliser la vitesse commerciale du réseau, le confort de ses arrêts ou leur accessibilité PMR. Le développement des mobipôles visés par le Plan de relance de la Wallonie visera prioritairement les réseaux structurants de transport public (gares, arrêts express).

L'évaluation de ces nouvelles offres, pilotée par l'Autorité organisatrice du Transport, sera importante pour adapter leurs niveaux de service et leur desserte. Elle a cependant dû être reportée en 2022 étant donné l'impact de la crise sanitaire sur les transports publics depuis 2020. Elle sera menée avec les parties prenantes et partagée avec les Organes de Consultation des bassins de mobilité pour identifier ensemble les actions à prendre pour contribuer davantage au transfert modal visé.

Malgré la desserte du réseau ferroviaire existant et le déploiement du réseau Express complémentaire par l'OTW, de nombreuses communes wallonnes restent effectivement non connectées au réseau structurant intercommunal de transport public (actuel ou ciblé), principalement en milieu rural. L'objectif est bien que toutes bénéficient progressivement d'une connexion au réseau structurant. Ce travail se fait en concertation avec les parties prenantes et les Organes de consultation des bassins de mobilité.

Annexe

E1 JODOIGNE - LOUVAIN-LA-NEUVE – OTTIGNIES : 10246 voyages

E2 TUBIZE – NIVELLES : 4453 voyages

E3 BR.-L'ALLEUD - GENAPPE - LOUVAIN-LA-NEUVE : 2015 voyages

E4 NIVELLES - LOUVAIN-LA-NEUVE : 5404 voyages

E5 NIVELLES - NAMUR* : 1713 voyages

E11 LOUVAIN-LA-NEUVE - WAVRE - IXELLES : 15112 voyages

E12 LOUVAIN-LA-NEUVE - WAVRE – WOLUWE : 12313 voyages

E13 WAVRE – AUDERGHEM : 824 voyages

E20 LIEGE - MARCHE* : 1640 voyages

E21 VERVIERS - MALMEDY** : 536 voyages

E40 Péruwelz - Ath* : 755 voyages

E69 LIEGE - BASTOGNE - ARLON* : 315 voyages

E78 BASTOGNE - MARLOIE - MARCHE - NAMUR* : 1236 voyages

E82 NAMUR - JODOIGNE* : 13315 voyages

E84 NAMUR - WAREMME* : 2410 voyages

E86 NAMUR - COUVIN* : 16645 voyages

E109 MOMIGNIES - CHIMAY – CHARLEROI : 205 voyages

Total : 85.922 voyages

*Lancée en octobre 2020

**Lancée en octobre 2020 et aucune validation recensée en mai 2021.

